

Sud-Ouest du Mercredi 27 SEPTEMBRE 2023

LORMONT

Mobilisés pour leur fils porteur d'autisme

Deux parents se battent pour que leur fils, un lycéen de 16 ans, soit suivi par des accompagnants adaptés

Émeline et Gilles, deux parents lormontais, se battent pour que leur fils aîné de 16 ans, porteur d'autisme, dispose d'un accompagnement personnalisé. La scolarité du garçon, ne souffrant d'aucune déficience intellectuelle, n'a pas été de tout repos. « Il l'a accomplie jusqu'en CM2 mais s'est fait renvoyer d'un collège privé, en raison d'un trouble du comportement. Ensuite, ce fut la descente aux enfers », livrent les parents. Depuis six ans, il étudie grâce au Centre national d'enseignement à distance (CNED), accompagné de deux psychologues accompagnants, dont le salaire est en partie financé par les parents. Désireux de suivre une formation pour devenir technicien de maintenance en électronique et informatique, l'adolescent a intégré un lycée lormontais cette année. Mais pour combien de temps ? Sans accompagnement spécialisé avec lui, il risque de ne pas pouvoir terminer l'année.

Inclusion

Ses parents demandent donc que ses accompagnants habituels le suivent au quotidien. Le rectorat indique avoir accédé, il y



Émeline et Gilles, parents du jeune homme. J.-C.G.

a quelques jours, « à cette demande en proposant une solution adaptée ». Et poursuit : « Deux contrats de droit public d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) de seize heures ont ainsi été proposés pour couvrir l'accompagnement individualisé d'un même élève. Il s'agit d'une organisation exceptionnelle et sur mesure, mise en place dans l'intérêt prioritaire de l'élève. Nous sommes à ce jour en attente d'un retour sur cette proposition. »

Mais cette offre personnalisée ne tient pas pour Émeline et Gilles car elle induit une perte de sa-

laire conséquente pour les deux psychologues qui s'occupent de leur fils et « refusent de devenir AESH ». « On souhaite mettre en place une convention pour que ces accompagnants puissent s'occuper de lui au sein de l'établissement et nous continuerons à les rétribuer, explique la maman. Notre fils a des capacités, il faut simplement l'accompagner : c'est ce qui s'appelle l'inclusion. » Le couple vient d'écrire au ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal. « Sans cette convention, le risque est qu'il explose en plein vol. »

Jean-Charles Galiacy